

Inscription scolaire administrative

Suite au COVID-19, les inscriptions scolaires se feront ainsi jusqu'à la fin du confinement:

- ◆ Soit vous déposez dans la boîte aux lettres de la mairie les documents indiqués ci-dessous
- ◆ Soit vous envoyez les documents par mail à :
mairie.picauville@wanadoo.fr

Documents à fournir **OBLIGATOIREMENT** :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile (factures téléphone ou EDF , quittance de loyers, etc...)
- Certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés)
- Adresse postal, n°téléphone de chaque parent et adresse mail
- niveau scolaire
- feuilles de vaccination
- Fiche renseignements pour l'école